

OASURE (LOIRE)

## Les roseaux de l'insertion

Implantée à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire), Oasure n'est pas qu'une simple SARL spécialisée dans la production et la plantation de roseaux destinés aux traitements des eaux usées. C'est avant tout une entreprise d'insertion qui accompagne un large public vers l'emploi ou vers des formations de longue durée.

« **L'**initiative d'Oasure est née au sein d'Oasis - Jardin de Cocagne, une association de chantier d'insertion, dont la principale activité est le maraîchage biologique, explique Jean-Jacques Reymond, directeur de Oasure. Il y a quelques années, Oasis a choisi de démarrer une activité de production et d'implantation de roseaux pour l'assainissement. L'expérience a été si positive qu'il a été décidé de séparer les deux activités et c'est ainsi qu'a été créée l'entreprise d'insertion Oasure. »



En seulement cinq ans, près de trente personnes se sont réinsérées professionnellement grâce à Oasure.

### UNE ACTIVITÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

La principale activité d'Oasure est donc la production de quelque 300 000 roseaux par an (Oasure est d'ailleurs l'anagramme de roseau !). Ces roseaux sont ensuite plantés dans des filtres permettant de traiter les eaux usées afin qu'elles repartent dans les rivières à un niveau conforme à la réglementation. Plus de 5 000 stations de ce type existent en France mais Oasure intervient dans un périmètre de 300 km autour de Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). « Ce système intéresse de plus en plus les petites communes rurales car il est moins cher à l'achat et à l'entretien, précise Jean-Jacques Reymond. Mais certaines communes de plusieurs milliers d'habitants ont également opté pour les roseaux. » Depuis quelques années, Oasure propose également une

prestation d'aménagements paysagers autour des bassins afin de stabiliser les terrassements, via des techniques végétales et autres géotextiles. Plus récemment, l'entreprise s'est également spécialisée dans l'aménagement des berges de rivières pour lutter contre leur érosion et les renforcer ainsi de manière plus durable par une armature vivante. Pendant la période hivernale, la pépinière est au ralenti ainsi que les plantations. Oasure recherche des activités complémentaires et propose aux communes le faucardage des roseaux de stations proches de Saint-Just-Saint-Rambert.

### REGAGNER LA CONFIANCE PAR LE TRAVAIL

Pour mener à bien ces différentes missions, Oasure accueille actuellement huit salariés en insertion. En 2008, il n'était que deux, mais l'acti-

té économique se développant, l'équipe augmente en moyenne de 0,5 à 1,5 employé supplémentaire par an. En cinq ans d'existence, ce sont plus d'une trentaine de personnes qui ont passé environ seize mois au sein de la structure.

« Nous accueillons un large public : bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, personne en rupture familiale, jeune qui n'arrive pas à décrocher une première expérience... explique Jean-Jacques Reymond. Qu'ils aient 20 ou plus de 55 ans, tous ont besoin de prendre confiance en eux. Grâce à une équipe de trois permanents (une chargée de mission emploi, une chargée d'insertion professionnelle et une encadrante technique), nous les accompagnons dans leur projet professionnel. On les forme à nos métiers de base ou nous les dirigeons vers des forma-

tions plus ciblées en fonction de leur projet. Notre objectif est non seulement de les aider à développer leur portefeuille de compétences mais aussi de leur permettre de gagner en autonomie. Au contact des clients et des autres entreprises intervenant sur les chantiers, on leur offre une vision plus large du monde du travail. De manière générale, on remarque que le travail en équipe et en plein air les rééquilibre. »

En effet, 70 % des salariés en insertion ont quitté la structure, soit avec un emploi, soit pour une formation de longue durée. Face à un avenir qui semble radieux pour l'entreprise Oasure, Jean-Jacques Reymond tient néanmoins à mettre un petit bémol : « Bien qu'on soit dans une dynamique de croissance, on subit aussi la crise économique de plein fouet. Les entreprises d'insertion doivent être à tout prix soutenues par les collectivités. Il existe une clause d'insertion dans les marchés publics pour nous faciliter l'accès aux appels d'offres mais il faut que les collectivités jouent le jeu. Enfin, de manière globale, le modèle économique des entreprises d'insertion est en difficulté. Les financements alloués par l'État pour assurer la mission d'insertion n'ont pas été revalorisés depuis plus de dix ans. Or, cette aide est indispensable pour accompagner au mieux les gens qui font face à des difficultés sociales. »

**Aude Bressolier**